

TRAIT D'UNION

Fédération
Valaisanne des Retraités

BINDE-GLIED

Walliser
Verband der Rentner



LE PARLEMENT DES AÎNÉS

25 NOVEMBRE 2010

ALTERSPARLAMENT

ON DOIT POUVOIR BIEN VIEILLIR À DOMICILE

Le Parlement des Aînés traitera du maintien des personnes âgées à domicile. Il examinera deux aspects, d'une part les soins et les aides, d'autre part les structures d'accueil temporaire favorisant la vie chez soi.

L'évolution démographique montre un vieillissement de la population de plus en plus marqué. Si le rythme actuel se maintient, dans 20 ans, il y aura en Valais 100'000 personnes de plus de 65 ans. Il est cependant réjouissant de constater que l'existence non seulement s'allonge, mais encore que les êtres humains sont en bonne santé plus longtemps. Dans cette perspective, l'autonomie et la responsabilité personnelle de la personne âgée devraient présider à sa destinée aussi longtemps que possible et, progressivement, être partagées avec son entourage.

La vieillesse n'est pas une rupture dans la vie, mais une continuation de la personnalité d'un individu. Notre société préconise les valeurs d'autonomie et d'individualisme, elle doit tout mettre en œuvre pour privilégier des choix individuels et collectifs.

Les aînés doivent pouvoir choisir librement leur lieu de résidence et vieillir à leur domicile, avec les soins et les soutiens indispensables à leur bien-être. Le maintien à domicile, sous des formes diverses, est une solution moins coûteuse que le placement en EMS. Et vivre chez soi offre surtout aux personnes âgées une meilleure qualité de vie.

Bien vieillir à domicile exige cependant le développement de structures de soins et de soutiens en qualité et en quantité, par l'intervention élargie et diverse de professionnels de tous ordres: corps médical, personnel soignant, services spécialisés, professionnels généralistes, compensations financières pour les personnes qui s'occupent des aînés...

La Fédération Valaisanne des Retraités est consciente que la politique de la prise en charge des personnes âgées ne se limite pas au maintien à domicile. Mais, elle ne peut pas traiter de tous les thèmes en une session parlementaire, d'autant plus que la politique de la prise en charge des personnes âgées ne concerne pas que la santé, même si ce domaine est essentiel, mais concerne également la politique du logement, celle des transports, de l'intégration sociale ou les relations entre les générations et... le placement en institutions médicalisées

Jean-Pierre Salamin

ALTERN ZUHAUSE EIN LEGITIMES BEDÜRFNIS

Das Altersparlament wird sich mit dem Verbleiben der Betagten zuhause befassen. Es prüft zwei Aspekte, einerseits die Hilfe und Pflege, andererseits die Strukturen der Hilfeleistung, um das Zuhause sein zu begünstigen.

Die Bevölkerungsentwicklung zeigt eine rapide Alterung der Bevölkerung. Hält der Rhythmus an, wird in 20 Jahren das Wallis 100'000 Personen über 65 Jahre zählen. Trotzdem ist es erfreulich, fest zu stellen, dass sich nicht nur die Lebenszeit verlängert, sondern dass auch die Menschen länger in guter Gesundheit leben. Aus dieser Perspektive dürften Autonomie und die Eigenverantwortung auch das Schicksal der älteren Person so lang als möglich vorausbestimmen, und um dabei ebenso Anteil mit der Umgebung zu haben.

Das Alter ist kein Abbruch des Lebens, sondern ein Weiterbestehen der Persönlichkeit eines Individuums. Unsere Gesellschaft befürwortet die Werte der Unabhängigkeit und des Individualismus. Sie setzt alles daran, die individuelle und kollektive Wahlfreiheit zu bevorzugen.

Die Betagten sollen frei ihren Wohnort wählen und zuhause älter werden können und zwar mit der zu ihrem Wohlbefinden erforderlichen Pflege und Hilfe. Der Verbleib zuhause unter den verschiedensten Formen ist eine günstigere Lösung als die Platzierung in einem APH. Und zuhause zu leben bietet den Betagten eine höhere Lebensqualität.

Gutes Altern zuhause verlangt deshalb die Entwicklung von Hilfs- und Pflegestrukturen in Menge und Qualität durch ein erweitertes und verschiedenartiges Angebot von Profis aller Gattungen: Mediziner, Pflegepersonal, spezialisierte Dienste, Profingeneralisten, Finanzanreize für Personen die die Betagten betreuen...

Der Walliser Rentnerverband ist sich bewusst, dass die Alterspolitik sich nicht auf die Betreuung zuhause beschränkt. Aber er kann nicht alle Themen in einer Parlamentssession behandeln. Denn die Alterspolitik betrifft nicht nur die Gesundheit, wenn auch dieser Bereich wesentlich ist, sondern ebenso die Wohnpolitik, den Verkehr, die soziale Integration oder die Beziehung zwischen den Generationen und die Platzierung in den medizinischen Institutionen.

Jean-Pierre Salamin



Cette année, le président sera M. Hermann Fux, de St. Niklaus, ancien Grand Baillif et membre de l'Association des enseignants retraités du Haut-Valais.

In diesem Jahr präsidiert Herr Hermann Fux, St. Niklaus, alt Grossratpräsident und Mitglied der Vereinigung der Oberwalliser Lehrpersonen das Altersparlament.

> Le Parlement des aînés, c'est tout simplement notre Grand Conseil. Il comprend 130 membres.

Le Bureau de la Fédération fonctionne comme bureau du Parlement des aînés.

Les parlementaires sont choisis par les comités des 20 Associations de la Fédération Valaisanne des Retraités, forte actuellement de 6200 membres collectifs. Le nombre de parlementaires attribués à chaque association dépend du nombre de cotisants. Le chiffre déterminant le nombre de parlementaires est 80, mais chaque association a droit automatiquement à 2 parlementaires. Ensuite, chaque tranche de 80 membres cotisants à la Fédération donne droit à un parlementaire supplémentaire.

Le Bureau de la Fédération Valaisanne des Retraités désigne au moins 10 personnes parmi ses membres individuels pour arriver au chiffre de 130 parlementaires.

Les débats du Parlement sont analogues à ceux du Grand Conseil. Un rapporteur présente le sujet étudié préalablement par un groupe de travail. Une discussion s'en suit, puis les parlementaires votent les résolutions qui seront transmises aux autorités cantonales.

Les Fédérations sœurs de Suisse romande, le Président de la Fédération Suisse des Retraités et les membres d'honneur de la Fédération Valaisanne sont invités à assister aux débats du Parlement.

Les autorités du canton et de la ville de Sion sont invitées à s'exprimer face au Parlement des Aînés, au début de la session en principe.



> Das Altersparlament ist nichts anderes als unser Grosse Rat. Es umfasst 130 Mitglieder.

Das Büro des Verbandes ist gleichzeitig auch das Büro des Parlamentes.

Die Parlamentarier werden von den Komitees der 20 Vereinigungen des Walliser Rentnerverbandes mit heute rund 6200 Mitgliedern bestimmt. Die Parlamentssitze für die einzelnen Vereinigungen werden aufgrund der Zahl der Mitgliederbeiträge zugeteilt. Die bestimmende

Zahl für die Anzahl der Parlamentarier liegt bei 80, wobei jede Vereinigung automatisch Recht auf 2 Sitze hat. Alsdann gibt jeder weitere Anteil von 80 an den Verband Beitrag zahlender Mitglieder das Recht auf einen zusätzlichen Parlamentssitz.

Das Büro des Walliser Rentnerverbandes bestimmt unter seinen Einzelmitgliedern mindestens 10 Personen, um die Zahl auf 130 Parlamentarier aufzustocken.

Die Parlamentsdebatten erfolgen analog denjenigen des Grossen Rates. Ein Berichterstatter präsentiert das vorgängig durch eine Arbeitsgruppe erarbeitete Thema. Es folgt die Debatte und dann stimmen die Parlamentarier über die Resolutionen ab, die den kantonalen Behörden übergeben werden.

Die Schwesterverbände der Romandie, der Präsident des Schweizerischen Verbandes der Rentner sowie die Ehrenmitglieder des Walliser Verbandes sind zu den Parlamentsdebatten eingeladen.

Die Behörden von Kanton und Stadt Sitten sind grundsätzlich zu Sessionsbeginn eingeladen, sich vor dem Altersparlament zu äussern.

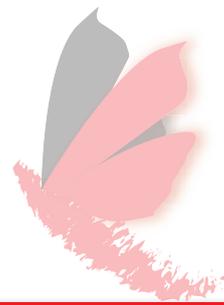


LE PARLEMENT DES AÎNÉS

ALTERSPARLAMENT IM GROSSRATSSAAL SITTEN

SALLE DU GRAND CONSEIL SION

25 NOVEMBRE 2010



Programme de la journée - Tagesordnung

8 h Accueil, café, croissants : modalités administratives
Begrüssung, Kaffee mit Gipfeli, Administratives

8 h 45 Ouverture officielle de la session.
Offizielle Sessionseröffnung

Introduction au thème du Parlement : « **Bien Vieillir ?** »,
c'est vieillir chez soi, aussi longtemps que possible,
sous deux aspects :
Einführung in die Thematik : « **Gutes Altern, ist zuhause altern** »,
auch so lang als möglich unter zwei Aspekten :

1^{er} aspect 1. Gesichtspunkt

9 h **Egalité des chances des aînés**
face aux soins et aides à domicile

Chancengleichheit für die Älteren in
der Pflege und Hilfe zuhause

Rapport, discussion, résolution
Bericht, Diskussion und Resolution

10 h Pause

2^e aspect 2. Gesichtspunkt

10 h 15 **Structures d'accueil de prise en charge**
momentanée des aînés

Betreuungsstrukturen für Tages- und
Kurzaufenthalte für Betagte

Rapport, discussion, résolution
Bericht, Diskussion, Resolution

11 h 15 Inter génération : Réflexions du Parlement des jeunes
Intergenerationelles :
Überlegungen aus dem Jugendparlament

11 h 45 Inter génération : Sene Young
Intergenerationelles : Sene Young (Rentner coachen Junge)

12 h 15 Apéritif dans la salle des Pas perdus du Gd Conseil.
Apero im Saal der verlorenen Schritte des Grossen Rates

13 h Repas en commun au Restaurant des Iles (transport en bus)
Gemeinsames Mittagessen im Restaurant des Iles
(Bustransport)

Pour la session du Parlement des Aînés 2010, le Comité de la Fédération Valaisanne des Retraités a souhaité aborder le thème de « Bien Vieillir ? » dans la seule perspective que **bien vieillir est vieillir chez soi**, avec les soins, les aides et les structures favorisant le maintien à domicile des personnes âgées aussi longtemps que possible. D'autres facettes du bien vieillir seront traitées lors de prochaines sessions du Parlement des Aînés ou d'autres manifestations de la Fédération Valaisanne des Retraités.



Les relations entre les générations, sujet toujours plus présent dans notre société, est également au programme du Parlement sous l'angle de réflexions de jeunes par rapport notamment au thème traité et à l'aide que pourrait apporter les aînés à l'apprentissage de la vie des jeunes.

Das Altersparlament läuft unter dem Schwerpunktthema **Gutes Altern, ist zuhause altern** und das so lange als möglich mit altersfreundlichen Strukturen. Andere Kriterien für ein gutes Altern werden an nächsten Altersparlamenten und Tagungen des WVR behandelt.

Die intergenerationellen Beziehungen finden im Parlament ebenfalls Beachtung insbesondere unter dem Gesichtspunkt, der behandelten Themen und der Fragestellung, was können die Älteren den Jungen an Lebenserfahrung für deren Zukunft vermitteln.

Y A-T-IL UNE ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LE MAINTIEN À DOMICILE ?



GIBT ES FÜR ALLE DIE GLEICHEN CHANCEN FÜR EINEN VERBLEIB ZUHAUSE ?

> La majorité des personnes âgées de plus de 65 ans se portent bien malgré les petits tracas et ennuis dus à l'empilement des années. Plus ces personnes avancent en âge, plus elles vont avoir besoin de soins et d'aides, d'abord informelles dispensée par les proches ou les voisins, puis progressivement plus formelles. Ces aides et ces soins à domicile sont assurés principalement par les centres médico-sociaux et également par des infirmières indépendantes et des organisations privées.

Ces soins et ces aides à domicile sont en augmentation, mais on constate un écart important entre les différentes régions. D'où l'interrogation de la Fédération Valaisanne des Retraités : Existe-t-il une égalité des chances face aux soins et aux aides pour le maintien à domicile ?

Quelles mesures faudrait-il prendre pour que le mandat unique de prestations offre les mêmes chances de soins et d'aides dans toutes les parties du canton ? Est-il possible de trouver une norme de soins et d'aides pour permettre une application analogue entre les 6 régions ? Le système d'évaluation des prestations peut-il être amélioré ? L'information sur les soins et aides à domicile est-elle suffisante ? Connaît-on les effets des mesures de prévention et de dépistage sur la santé des personnes âgées ? Pour développer les prestations faut-il changer de système de financement ? Qu'entreprendre pour que les professions relatives aux soins et aux aides à domicile trouvent du personnel en suffisance ?

Le Parlement des Aînés est appelé à débattre ces questions et à trouver des réponses qu'il pourrait partager avec les autorités cantonales en matière de prise en charge des personnes âgées.

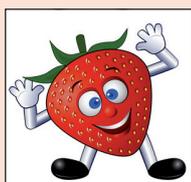
> Die Mehrheit der älteren Personen über 65 Jahre fühlt sich trotz kleiner Sorgen und Ärgernissen bedingt durch die Zahl der Jahre in guter Verfassung. Je älter diese Personen werden, umso mehr bedürfen sie der Hilfe und Pflege, zuerst der informellen seitens der Angehörigen und Nachbarn und später der formellen. Diese Hilfs- und Pflegeleistungen zuhause werden hauptsächlich von den sozial-medizinischen Zentren und ebenso von unabhängigen Pflegefachfrauen und privaten Organisationen erbracht.

Die Hilfs- und Pflegedienstleistungen zuhause nehmen zu, aber man stellt einen grossen Unterschied zwischen den Regionen fest. Darum die Frage des Walliser Rentnerverbandes. Sind die Chancen für die Hilfe und Pflege zuhause unterschiedlich verteilt ?

Welche Massnahmen sind nötig, dass das für alle gültige Leistungsmandat die gleichen Chancen für die Hilfe und Pflege in allen Teilen des Kantons bietet ? Ist es möglich eine Standardnorm für die Hilfe und Pflege zu finden, die eine allgemeingültige Anwendung in den 6 Regionen ermöglicht ? Kann das System der Evaluation der Leistungen verbessert werden ? Ist die Information über die Hilfe und Pflege zuhause genügend ? Kennt man das Resultat der Präventionsmassnahmen und der Krankheitsvorsorge bei den Betagten ?

Müsste man das Finanzierungssystem ändern, um die Leistungen zu verbessern ? Was ist zu unternehmen, dass die Berufe für die Hilfe und Pflege zuhause genügend Nachwuchs finden ?

Das Altersparlament ist dazu aufgerufen diese Fragen zu debattieren und Antworten zu finden, die es mit den kantonalen Behörden in Bezug auf die Betreuung der Betagten, bereden kann.

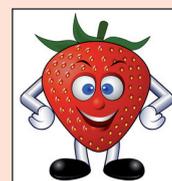


ZUM NACHDENKEN

Man erkennt ein Individuum nicht aufgrund von Akten beruhend auf ausgefüllten Formularen. Unsere informationswütige Gesellschaft ist unfähig, die auf individueller Stufe signalisierten Zeichen zu deuten. Damit zeigt sie ihre Beschränktheit.

POUR PENSER

On ne résume pas les individus à des dossiers établis sur la base de formulaires. Notre société procédurière est incapable de lire les signaux émis à l'échelle individuelle. Elle court à la faillite !



BIEN VIEILLIR, C'EST VIEILLIR CHEZ SOI: LES STRUCTURES D'ACCUEIL TEMPORAIRE



GUTES ALTERN, IST ZUHAUSE ALTERN: STRUKTUREN DER KURZEITAUFGENTHALTE

> L'espérance de vie augmente toujours. Actuellement, elle se situe à 84 ans pour les femmes et près de 80 ans pour les hommes. Les personnes qui nécessitent des soins soutenus, plus particulièrement des soins médicalisés, représentent 4% de la population du canton aujourd'hui. Elles seront 8% en 2030 et 13% en 2050, soit environ 40'000 personnes. Pour ces personnes, les services cantonaux concernés ont planifié le nombre de lits EMS nécessaires et vont les réaliser.



> Die Lebenserwartung steigt ständig. Momentan liegt sie bei den Frauen bei 84 und bei den Männern bei 80 Jahren. Die Betagten, die eine dauernde Hilfeleistung benötigen, vorwiegend im medizinischen Bereich, betragen 4% der heutigen Kantonsbevölkerung. 2030 werden es 8%, 2050 13% sein, d.h. ungefähr 40'000 Betagte. Für diese Betagten haben die zuständigen kantonalen Stellen die Zahl der notwendigen Betten in den APH's berechnet und werde diese auch realisieren.

La Fédération Valaisanne des Retraités ne souhaite pas s'immiscer dans une querelle d'experts pour savoir si les prévisions et les décisions sont adéquates ou non. Si elle a choisi de traiter au Parlement le thème « Bien vieillir, c'est vieillir chez soi », c'est qu'elle se fait quelques soucis par rapport aux foyers de jour, aux structures d'accueil de jour et de nuit, aux lits de court séjour.

Der Walliser Rentnerverband wünscht nicht, sich in den Expertenstreit zu mischen, ob Prognosen und Entscheidungen zielführend sind oder nicht. Er wählte das Thema « Gutes Altern, ist zuhause altern » für die Parlamentsdebatte in der Sorge um die Tagesheime, die Tages- und Nachtpflegeeinheiten und die Betten für Kurzaufenthalte.

Ces lits de « dépannage » sont très importants pour permettre aux personnes qui s'occupent d'une personne âgée de se reposer un jour dans la semaine et de prendre des vacances en toute tranquillité. Ils devraient permettre également à une personne âgée sortant d'un séjour hospitalier de reprendre des forces et de se rétablir complètement avant de retrouver son domicile. Le placement temporaire ou occasionnel peut également faciliter, le moment venu, le passage en EMS.

Diese « Pannenhilfebetten » sind sehr wichtig um den Angehörigen, die sich um die Betagten kümmern, zu erlauben, einen Tag pro Woche auszuruhen und in aller Ruhe Ferien zu verbringen. Ebenso sollen sie älteren Personen nach einem Spitalaufenthalt es ermöglichen zu Kräften zu gelangen und sich ganz vor der Rückkehr nach Hause zu erholen. Ist der Moment gekommen, kann eine vorübergehende oder zufällige Platzierung den Übertritt in das APH erleichtern.

Quel est donc la situation des lits de courts séjours, des foyers de jours, des structures de courts séjours de jour et de nuit dans notre canton? Comment fonctionne la coordination des mesures entre les établissements hospitaliers et les structures de lits de courts séjours? Est-ce que le personnel est suffisant? La planification de ces lits est-elle en rapport avec l'évolution démographique de la population?

Wie steht es in unserem Kanton mit der Situation der Tagesheime, der Tages- und Nachtpflegeeinheiten, der Kurzzeitbetten? Wie erfolgt die Koordination der Massnahmen zwischen den Spitälern und den Strukturen für Kurzzeitbetten? Gibt es genügend Personal? Erfolgt die Planung dieser Betten im Einklang mit der Bevölkerungsentwicklung?

Voilà des questions que veut traiter le Parlement des Aînés et qui permettront à la Fédération Valaisanne des Retraités d'intervenir concrètement auprès des instances responsables de la politique de la prise en charge des personnes âgées.

Das sind die Fragen, die das Altersparlament behandeln will und die es dem Walliser Rentnerverband erlauben wird, konkret bei den verantwortlichen Instanzen für eine fortschrittliche Alterspolitik zu intervenieren.



Quand la recherche d'un temps perdu devient un magnifique hommage !

... des myrtilles, fraises des bois, framboises sauvages, les petits sous récoltés de la cueillette servaient à l'achat de vêtements.
... *der Heidelbeeren, der Walderdbeeren, der wilden Himbeeren, des Batzens aus der Beerenernte, der für den Kauf der Kleider diente.*

... de la Bénichon en Gruyères, on avait l'interdiction d'aller « voir » danser. Monsieur le Curé ne nous donnait pas l'autorisation.
... *des Benichon Festes in Greyerz mit dem Verbot dem Tanz der Tanzenden zuzusehen. Der Pfarrer gab uns keine Erlaubnis.*

... du Carnaval à St-Maurice. Musique, danse, déguisements. Une joie que mon fils n'a pu connaître. Il est malentendant.
... *an die Fasnacht in St. Maurice. Musik, Tanz, Verkleidung. Ein Vergnügen, das mein Sohn nicht kannte. Er ist schwerhörig.*

... de notre voyage de noces en 1943, à vélo.
Maintenant, encore à 88 ans, je ne manque jamais de regarder le Tour de France à la télévision. Leçon de vie sportive et géographique.
... *an unsere Hochzeitsreise 1943, mit dem Fahrrad.*
Noch heute mit 88 Jahren verpasse ich es nicht, im Fernseher die Tour de France zu sehen. Sport- und Geografie-Unterricht.

... de Roger Comba, mon neveu. Il vient de traduire Tintin en patois gruyérien.
Quelle fierté que ce gamin qui perdure le dialecte de mon village !
... *an Roger Comba, meinen Neffen. Er hat Tintin in den Greyerzer Dialekt übersetzt.*
Welch ein Stolz für den Knaben, der den Dialekt meines Dorfes weiter führt.

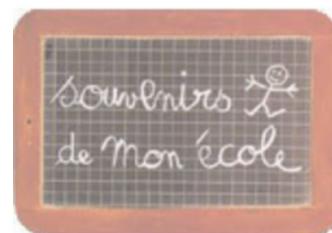
... des 3 dl qui valaient 1 fr 05. « Tu mettras le sou » disait en rigolant le client éméché.
... *der 3 DL, die 1.05 Fr. kosteten. « Du spendest den Fünfer », sprach lachend der beschwipste Gast.*

... de papa. Avant de partir travailler au MOB (Montreux Oberland Bernois) il fauchait.
Le soir, mes sœurs et moi, nous ramassions le foin. Que de rires, de complicité et de fatigue aussi !
... *an Papa. Bevor er zur Arbeit bei der MOB ging, mähte er noch.*
Am Abend trugen meine Schwester und ich das Heu zusammen. Nur Lachen, Komplizenschaft und auch Müdigkeit!

... de la mort de maman. Elle avait 35 ans en 1922.
La tuberculose tuait à cette époque. Dans le journal, j'ai lu qu'elle est à nouveau d'actualité.
... *an den Tod der Mutter. 1922 war sie 35 Jahre alt.*
Zu dieser Zeit tötete die Tuberkulose. In der Zeitung, habe ich gelesen, ist sie wieder aktuell.

... des bouquets de narcisses que nous vendions aux passagers du MOB.
Odeur entêtante que je n'ai jamais oubliée. Fr. 0.20 le bouquet, quelquefois, ils arrondissaient à fr. 0.50.
... *an die Narzissensträusse, die wir den Fahrgästen der MOB verkauften.*
Betäubender Geruch, den ich nie vergessen habe. Fr. 0.20 das Bukett, einige rundeten den Betrag auf Fr. 0.50.

... je me rappelle, lorsque que les jours sont creux, que c'est une chance de pouvoir **accepter** tout ce qui nous arrive et de ne pas se plaindre. C'est le meilleur des médicaments.
... *wenn die Tage flau waren, erinnere ich mich, dass es die Chance war, alles was uns geschah, anzunehmen, ohne sich zu beklagen. Das war beste Medizin.*



Souvenirs d'Isabelle Terrier, domiciliée à Genève et décédée ce printemps, originaire de Montbovon, canton de Fribourg.

Erinnerungen von Isabelle Terrier, aufgezeichnet von Ghislaine Coucet, ihrem Patenkind, wenn die Suche nach der vergangenen Zeit zu einer wunderschönen Würdigung führt.

Ghislaine Coucet, membre de la commission du Trait d'union, fait revivre pour nous les souvenirs de sa marraine.

LE PASTEUR A DE L'AUDACE



Le pasteur Joe Wright et Barack Obama

Lors de l'ouverture de la session à la Kansas House of Representatives, le pasteur Joe Wright devait faire la prière. Tout le monde s'attendait à une prière ordinaire, mais voici ce qu'on a entendu :

Seigneur, nous venons vers toi aujourd'hui pour te demander pardon et pour te demander de nous guider. Nous savons que ta parole nous dit: « Malheur à ceux qui appellent bien ce qui est mal. Et c'est exactement ce que nous avons fait ».

Nous avons perdu notre équilibre spirituel et nous avons renversé « nos valeurs ».

Nous avons exploité le pauvre et nous appelons cela « la loterie ». Nous avons récompensé la paresse et nous avons appelé ça « l'aide sociale ».

Nous avons tué nos enfants pas encore nés et nous avons appelé ça « le libre choix ».

Nous avons abattu des avorteurs et nous avons appelé cela « la justice ».

Nous avons négligé de discipliner nos enfants et nous avons appelé ça « développer leur estime de soi ».

Nous avons abusé du pouvoir et nous avons appelé ça « la politique ».

Nous avons convoité les biens de nos voisins et nous avons appelé ça « avoir de l'ambition ». Nous avons pollué les ondes radio et télé avec la grossièreté et la pornographie et nous avons appelé ça « liberté d'expression ».

Nous avons ridiculisé les valeurs de nos ancêtres établies depuis longtemps et nous avons appelé ça « Les Lumières ».

Oh Dieu, sonde notre coeur, purifie-nous et libère-nous de nos péchés.

Amen.

La réaction fut immédiate. Un parlementaire a quitté la salle durant la prière. Trois autres ont critiqué la prière du pasteur et un autre a qualifié cette prière de « message d'intolérance ». Dans les 6 semaines qui suivirent, l'Eglise Central Christian Church, où le pasteur Joe Wright travaille, a reçu 5000 appels téléphoniques, dont seulement 47 étaient défavorables au propos du pasteur.

Le commentateur Paul Harvey a diffusé cette prière à son émission de radio « The Rest of the Story » et a reçu un accueil plus favorable pour cette émission que pour aucune autre.

QU'EST-CE QUI VOUS PLAÎT DANS LE TRAIT D'UNION ? - WAS GEFÄLLT IHNEN AM BINDE-GLIED ?

Des fleurs et des remarques – Blumen und Bemerkungen

En juin, on vous a invités à donner votre avis sur Trait d'union. Le nombre et la qualité de vos réponses nous ont fait plaisir. Merci. Ci-dessous, voyez le dépouillement complet de vos réponses.

Nous apprécions vos louanges et nous tiendrons compte de vos remarques. Nous aborderons plus fréquemment des problèmes qui concernent les aînés et les voix de la Fédération et des associations seront plus présentes.

Wir haben euch im Juni gebeten, euer Urteil zum Binde-Glied abzugeben. Die Zahl und Qualität der Antworten haben uns gefreut. Danke. Untenstehend ist die vollständige Auswertung eurer Antworten ersichtlich.

Wir schätzen euer Lob und werden euren Bemerkungen Rechnung tragen. Wir werden vermehrt die Probleme der älteren Generation aufgreifen und die Stimmen des Verbandes und der Vereinigungen werden präsenter sein.

	très bien	bien	moins bien	peu			très bien	bien	moins bien	peu	
	sehr gut	gut	mässig	wenig			sehr gut	gut	mässig	wenig	
Généralités					Allgemeines	Thèmes					Themen
Format	20	7	0	0	Format	Éditorial	18	5	0	0	Leitartikel
Informations	13	13	0	0	Information	Actualités Fédération	10	15	0	0	Verbandsneuigkeiten
Variété du contenu	14	12	1	0	Vielfalt	Politique des aînés	15	8	2	1	Alterspolitik
Illustrations	13	7	2	0	Illustration	Articles sur le vieillissement	12	9	4	1	Beiträge zum Altern
Conception des couleurs	17	5	2	0	Farbliche Gestaltung	Reportages	12	13	3	0	Reportagen
Relation texte/images	14	10	2	0	Verhältnis Text/Bildern	Nouvelles des Associations	11	8	5	0	News der Vereinigungen
Clarté	13	13	0	0	Übersichtlich	Pages d'humour	13	12	3	0	Humor
Rapport général	11	12	1	0	Spricht mich an	Légendes/distractions	11	11	3	0	Geschichten/Unterhaltung

LA BELLE VIE APRÈS 70 ANS



Il y a quelques années, l'humoriste Philippe Bouvard a publié « **La belle vie après 70 ans** ». Tout n'est pas du 24 carats. Il y a cependant des pages excellentes, dont une chronique délicate : **Evitez soigneusement toutes ces phrases...** Pour l'édification des lecteurs de Trait d'union, nous en avons cueilli un florilège :

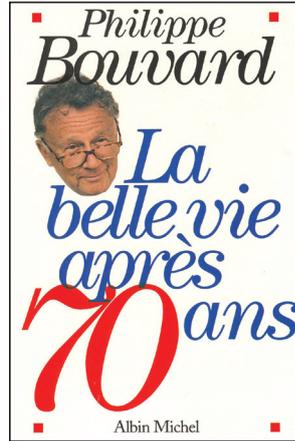
« *De mon temps* » ; Puisque vous n'êtes pas encore mort, vous faites partie, comme les autres contemporains, de l'époque actuelle.

« *C'est un ami de cinquante ans* » ; Les moins doués en calcul mental se livreront à une petite opération dont vous ne sortirez pas rajeuni.

« *Mes amis m'ont tous abandonné(e)* » : Ce genre de constat n'attire guère de nouvelles connaissances.

« *Je perds parfois la tête* » : Ne donnez pas d'idées aux proches qui seraient ravis de vous voir enfermé(e).

« *Rien ne m'intéresse* » : C'est faux puisque ce constat désabusé est le fruit de l'attention que vous portez à votre petite personne.



« *Il n'y a plus de saisons, plus de raison, plus de moralité* » : Votre garde-robe, votre sagesse et votre comportement attestent le contraire.

« *J'ai mal partout* » : Si vous souhaitez être pris(e) au sérieux, faites un tri.

« *A quelle époque vivons-nous ?* » : Si vous vous posez la question, c'est que vous êtes vraiment gâteux.

Ne dites pas : « *La littérature française est morte à la fin du XIX^e siècle* ». Dites : « *Plus je lis Sollers, plus j'admire Hugo* ».

Ne dites pas : « *Septante ans, ça devient sérieux* ». Dites : « *Je me refuse à entrer dans la spirale satanique qui accorde une valeur spéciale aux chiffres ronds* ».

Ne dites pas : « *Je pourrais être votre grand-père (ou votre grand-mère)* ». Dites : « *Vous avez presque l'âge d'être ma fille (ou mon fils)* ».

Ne dites pas : « *Je jouis d'une excellente santé* ». Dites : « *Je ne sais toujours pas de quoi je devrai mourir* ».

TdU

BINDE-GLIED

Walliser
Verband der Rentner

TRAIT D'UNION

Fédération
Valaisanne des Retraités

IMPRESSUM

Editeur : Fédération valaisanne des retraités
Case postale 492 - 1951 Sion

Rédaction : Antoine Maillard 3960 Sierre
Deutsche Übersetzung: Peter Summermatter, Visp

Imprimerie : Zufferey-Offset, Sion

Adressage : Atelier St.-Hubert, Sion

4 fois l'an. Abonnement : frs 15.-

Abonnement + cotisation Frs. 25.-

Abonnement + cot. couple Frs. 30.-

CCP 19-3899-4

PARUTIONS

Sie haben das Binde-Glied kennen und schätzen gelernt. Um die nächsten Nummern - vier pro Jahr - nicht zu verpassen, können Sie diese mit Hilfe des beiliegenden ausgefüllten Einzahlungsscheines abonnieren.

Preise :

Fr. 15.- Abonnement allein

Fr. 25.- Abonnement + Mitgliederbeitrag

Fr. 30.- Abonnement + Mitgliederbeitrag für Ehepaare

HPC 19-3899-4

Danke für Ihre willkommene Unterstützung.